



Communiqué 2022 - 16

POUR AFFICHER S.V.P.

Le 29 juin 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Pour donner suite à la dernière assemblée générale (AG 2022-01) qui s'est déroulée du 16 mai au 8 juin 2022, nous vous informons que l'adoption de la modification des plages de repas de 60 à 30 minutes, à la suite du projet pilote de l'Annexe 21 de la convention collective, a été rejetée à 90.7%. Ce fort pourcentage démontre notre aspiration au libre choix.

Les autres points à adopter de l'ordre du jour ont eux aussi été reçus avec force, avec plus de 99% des voix.

N'hésitez pas à communiquer avec nous ou avec votre délégué(e) régional(e) pour obtenir plus d'informations.

Merci de votre participation et au plaisir de vous retrouver cet automne en grand nombre.

Solidairement,

Votre exécutif SEMB SAQ (CSN)